

Section 0. Avis d'Appel d'Offres (AAO)

MINISTERE DE L'ELEVAGE

SOCIETE MAURITANIENNE DES PRODUITS LAITIERS SMPL
AAO N°: 03/CPMP-ME/SMPL/ME/2024

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de Passation des Marchés paru dans le site de l'ARMP du 18 juillet 2024.
2. La Société Mauritanienne des Produits Laitiers (SMPL) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, afin de financer sa réhabilitation, décidée par le Gouvernement Mauritanien, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché « **Acquisition de cartons suremballage** ». Les produits seront fournis au fur et à mesure des bons de commande au local de la SMPL à Néma dans un délai qui sera déterminé dans le bon de commande.
3. La Société Mauritanienne des Produits Laitiers (SMPL) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir **des cartons suremballage**. Le présent appel d'offres est un Appel d'offres national ouvert
4. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de auprès du Directeur général de la SMPL à l'adresse suivante : +222 32594164, E-mail : Ly.mamadou@smpl.mr et prendre connaissance du dossier d'appel d'offres au Ministère de l'Elevage de 8 heures à 17 heures tous les jours ouvrables sauf vendredi de 8h à 12h.



6. Les exigences minimales en matière de qualification sont :
- Le candidat doit prouver qu'il a réalisé au cours des 5 dernières années au moins 2 marchés similaires dont le montant de chaque marché est supérieur ou égal à **4.000.000 MRU** justifié par des attestations de bonne exécution ou des procès-verbaux de réception avec le contrat (acte d'engagement), signés par les autorités contractantes ou leurs représentants (administration publique ou parapublics, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales en République Islamique de Mauritanie).
 - Le chiffre d'affaires annuel moyen du candidat durant les trois (3) dernières années doit être supérieur ou égal à **10.000.000 MRU** ou son équivalent en d'autres monnaies librement convertibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet au Ministère de l'Élevage contre le paiement non remboursable d'un montant de 3 000 MRU. La méthode de paiement sera le versement de ce montant au trésor public
8. Les offres devront être rédigées en langue français et devront être déposées à l'adresse indiquée dans le DAO au plus tard **le 04 NOVEMBRE 2024 à 12 h TU**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis et, à l'adresse ci-dessous **le 04 NOVEMBRE 2024 à 12 h30 TU**.

Commission de Passation des Marché Publics du Ministère de l'Élevage

Lot N°140, Ilot PR (ISKAN) – Tevragh Zeina.

Nouakchott-Ouest - Mauritanie.

9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **100 000 MRU** ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible et dont la validité est de 120 jours à compter de la date de dépôt des offres. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.
10. La durée du contrat est d'un (01) an.

Le Directeur Général de la SMPL
Ly Mamadou

